

## A READER'S GUIDE TO FRENCH TRANSLATIONS OF JEREMY BENTHAM'S WORKS

### LES TRADUCTIONS FRANCAISES DES ECRITS ECONOMIQUES DE JEREMY BENTHAM AU XIXème : un vecteur de diffusion de la pensée benthamienne.

Nathalie Sigot, PHARE (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)  
nsigot@univ-paris1.fr

L'examen des traductions françaises de l'œuvre économique de Jeremy Bentham (1748-1832) fait apparaître une situation étonnante : alors qu'au XIXème siècle, ces traductions étaient largement disponibles, aujourd'hui, comprendre la pensée économique benthamienne en s'appuyant sur des textes traduits en françaises se révèle difficile. Les principaux textes économiques de Bentham publiés en français sont en effet introuvables, si ce n'est en bibliothèque universitaire (cf. annexe 1). Cette absence conduit à ignorer tout un pan de la pensée benthamienne : son intérêt pour la France – et les raisons susceptibles de l'expliquer – la volonté d'agir sur ce qui s'y passe au moment de la Révolution et les conséquences que ses observations de la situation ont pu avoir sur l'évolution de sa propre pensée<sup>1</sup>.

Au XIXème siècle, Bentham bénéficie en effet de l'assistance d'Etienne Dumont (1759-1829), un juriste genevois rencontré en 1788, qui a joué (notamment) un rôle essentiel dans la diffusion de ses œuvres<sup>2</sup>. La langue française est alors couramment parlée par les élites de nombreux pays : traduire en français assure alors une diffusion large des écrits concernés. Dans le cas benthamien, on observe ainsi que certaines de ses œuvres ont été d'abord publiées en français pour n'être qu'ensuite traduites en anglais. C'est le cas de

---

<sup>1</sup> Au niveau politique, par exemple, un large débat a eu lieu, toujours d'actualité, sur les conséquences de la Révolution Française sur la conversion de Bentham à la démocratie.

<sup>2</sup> Le rôle d'E. Dumont en France ne s'est pas limité à la traduction des écrits de Bentham : voir notamment Selth (1997).

*Theory of Legislation*, ouvrage qui, « jusqu'au au dernier quart du vingtième siècle [...] servait d'introduction à la pensée de Bentham dans les universités » (Blamires, 2009, p. 99 ; cf. également Rosen, 2009), dont la dernière réédition date de 2004<sup>3</sup> : ce texte, publié par R. Hildreth en 1840, est une traduction anglaise abrégée des *Traité de législation civile et pénale* publiés par E. Dumont en 1802 ; de même, mais dans le domaine économique cette fois, c'est la version française du *Manuel d'économie politique* qui a donné lieu à des traductions en espagnol, en hollandais ou en italien (cf. annexe 1).

Mais la question de la langue n'explique pas tout, même si elle est importante : conformément à ce qui se pratiquait souvent au XIXème siècle, où la fidélité de la traduction au texte original ne constituait pas un objet en soi (cf. Forget, 2010), E. Dumont n'offre pas des traductions littérales des écrits de Bentham : comme il le reconnaît lui-même, il réalise davantage des adaptations de ces dernières que de simples traductions. Or, les textes originaux de J. Bentham sont souvent difficiles à lire : le style en est lourd et l'auteur multiplie les néologismes afin d'exprimer le plus clairement possible sa pensée. A l'inverse, les traductions publiées par E. Dumont sont agréables à lire, claires et, d'un point de vue stylistique, faciles d'accès.

Dès 1797, Dumont explique en effet à propos de *l'Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, dont il annonce la parution en français :

« J'entrepris non une traduction de cet ouvrage, mais une interprétation qui fût, à certains égards, un abrégé, et à d'autres un commentaire. [...] Si je n'avois eu qu'à traduire, une tâche uniforme et pénible m'auroit bientôt lassé ; mais je pouvois marcher en ami et non en esclave à côté de mon auteur. Cette petite opération de choisir parmi les variantes, de débrouiller des parties obscures, d'en rapprocher de séparées, d'abrégé ou de développer, de remplir quelques lacunes, de répandre avec discrétion quelques ornemens, de fondre et d'incorporer quelques catalogues d'idées [...] suffit pour entretenir l'émulation de l'interprète. » (*Bibliothèque britannique*, vol. 5, n° 1, mai 1797, pp. 158-9).

Cette pratique soulève bien évidemment une question immédiate : celle de la fidélité des traductions réalisées par Dumont. Sachant que ce sont celles-ci qui ont fait connaître la pensée benthamienne au XIXème siècle, une telle question n'est pas anodine. Or, on sait que ces traductions ont fait l'objet de discussion entre les deux hommes. Aussi, serait-il faux de les accuser d'avoir totalement distordu la pensée benthamienne : d'ailleurs, lorsqu'en 1802, Eden se plaint auprès de Bentham de ce que la traduction par Dumont du *Panopticon* « ne rend pas justice [à son auteur] en plusieurs endroits » (in Bowring, part. XX, p. 395),

<sup>3</sup> L'ouvrage (en langue anglaise) a été réédité de nombreuses fois tout au long du XIXème siècle : en 1864, 1871, 1876, 1882, 1887, 1890, 1891, 1896, 1900, 1908 et 1911 (cf. Rosen, 2009, p. 81 et n.7)

Bentham lui répond en faisant un long éloge de son traducteur (*ibid.*) ; Sans doute, comme le note Zagar (1958, p. 191), « l'impatience et la curiosité [de Bentham] de voir ses idées reproduites dans une langue étrangère et discutées par le public, furent [...] plus importantes pour lui, que l'exactitude de l'interprétation ». Mais Bentham n'a jamais renié les ouvrages traduits en français par Dumont. Il est vrai que, à la fin de sa vie, l'opinion de Bentham sur Dumont était loin d'être aussi positive : « Il ne comprend pas un mot de ce que je veux dire » aurait ainsi dit « plus d'une fois » Bentham de Dumont (in Bowring, part. XIX, p. 185) ; Ou encore : « *Utilité* était un mot mal choisi. L'idée qu'il donne est vague. Dumont insiste pour conserver le mot. Il est bigot, vieux et indisposé à adopter ce qui est nouveau, même lorsque cela semble mieux » ([1827-8] in Bowring, part. XX, p. 582). Mais ces critiques semblent être surtout la conséquence d'un incident entre les deux hommes :

« Bentham s'était senti offensé par certaines remarques faites par Dumont sur la mesquinerie de ses dîners (l'observation était offensante, imméritée, et sans fondement) qui contrastait avec ceux offerts à la *Lansdowne House*. En avril 1827, Dumont rendit visite à Bentham, qui refusa de le recevoir. » (in Bowring, part. XIX, p. 185).

Il reste que comprendre la pensée de Bentham nécessite d'identifier les transformations que son traducteur a pu faire subir aux manuscrits originaux sur lesquels il s'est appuyé – même si son travail n'a jamais été contesté par Bentham.

Ces transformations sont au nombre de deux : d'une part, elles concernent les choix faits par Dumont de publier ou non tel ou tel ouvrage de Bentham ; d'autre part, elles portent sur le fond, sur la manière dont le traducteur va éventuellement modifier le texte original afin de le rendre plus compatible avec ses propres idées.

On sait que Dumont a choisi, délibérément, de ne pas publier l'intégralité des textes de Bentham : comme le souligne Rosen, ni ceux sur la religion, ni ceux sur la sexualité, ni ceux touchant à l'éducation, à la psychologie ou aux questions constitutionnelles n'ont été traduits par lui. Le fait qu'Etienne Dumont ait été pasteur a sans doute joué un rôle dans ces choix.

On sait également qu'il a modifié certains des manuscrits dont il disposait afin de les rendre plus conformes à ses propres idées : les deux hommes divergent ainsi, en matière politique, en particulier à partir des années 1810, où le conservatisme de Dumont ne traduit pas fidèlement le radicalisme politique de Bentham (cf. Schofield, 2009 ; de Champs, 2008). Au niveau économique, un même constat s'impose : si les traductions effectuées par Dumont restituent, au moins en partie, la pensée de Bentham, il semble cependant que Dumont ait eu davantage foi dans le libéralisme que Bentham lui-même. Sa traduction du *Manuel* en porte quelques empreintes ; certaines des notes qu'il ajoute à un manuscrit inédit de Bentham, intitulé *Sur les prix*, afin de compléter la pensée inachevée de Bentham,

vont également dans ce sens (voir Sigot, 2009). Enfin, un article paru dans la *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres, et Arts* en 1819 (tome 4, pp. 145-162) intitulé « Economie politique : Sur la liberté des marchés et le prix des denrées par Etienne Dumont » développe longuement les avantages de la liberté du commerce, alors que depuis bien longtemps, Bentham lui-même a délimité un vaste domaine d'intervention de l'Etat dans le champ économique (Sigot, 1993 ; Sigot, 2001). L'article débute ainsi<sup>4</sup> :

« Ceux qui font les lois agricoles, industrielles et commerciales, ceux qui sont chargés de l'exécution de ces lois, ceux qui ordonnent les mesures de police pour l'approvisionnement des marchés, abandonnent trop souvent le raisonnement, dans les applications. Notre siècle de lumières est aussi celui du régime prohibitif ; partout on veut diriger l'industrie par des faveurs et des rigueurs, au lieu de l'encourager par la liberté et la justice. Tantôt les jalousies commerciales d'Etats à Etats, multiplient les mesures d'exclusion ; tantôt la crainte des mouvements populaires dicte des mesures de circonstances. » (*op. cit.*, p. 145).

Les écrits benthamiens montrent au contraire une évolution de la part de leur auteur, qui s'éloigne de plus en plus d'options libérales qui avaient pu un moment le tenter. Cette évolution semble résulter d'une réflexion qui intègre toujours davantage les développements menés dans le domaine législatif. En ce sens, l'écart qui a pu être noté entre les écrits économiques de jeunesse de Bentham - en particulier sa *Défense de l'usure* en 1787 - et les travaux qu'il rédigea dans les années 1800, n'est guère surprenant : il traduit l'évolution d'une réflexion menée parallèlement dans les deux domaines (économique et juridique), qui devait conduire à une définition de plus en plus précise du principe de l'utilité.

Mais le biais libéral de Dumont constitue un élément important pour comprendre les interprétations dominantes de la pensée économique de Bentham, puisque ce sont les éditions qu'il a réalisé en français qui ont fait connaître celui-ci (y compris parfois en Angleterre). Le processus de traduction a donc conduit à distordre la pensée originale de l'auteur, l'utilitarisme étant associé de manière forte au libéralisme économique et au refus de toute intervention de l'Etat.

Enfin, la situation actuelle et son contraste avec ce qui se passait au XIX<sup>ème</sup> siècle soulève une dernière question : comment peut-on expliquer la rupture qui s'est opérée, après le XIX<sup>ème</sup> siècle, entre l'utilitarisme et la France, à l'origine de l'abandon des opérations de traduction en français des œuvres de Bentham<sup>5</sup> ? A la suite de l'ouvrage d'E.

<sup>4</sup> L'article présente quelques ressemblances avec les ouvrages benthamiens au niveau des concepts utilisés : on y parle par exemple de « prix préliminaires » (p. 149) et de « prix définitifs » (pp. 148-9).

<sup>5</sup> A l'inverse, à propos du cas de l'Espagne, Escamilla (2009, p. 143) souligne que les traductions des ouvrages de Bentham en espagnol reprennent « après 1973 », soit à la suite de la publication du *Fragmento sobre el Gobierno* à Madrid (*ibid.*, p. 149).

Halévy sur *La formation du radicalisme philosophique*, l'accent est généralement mis sur l'opposition entre une tradition contractualiste française et une tradition utilitariste anglaise : « l'Angleterre a eu, comme la France, son siècle de libéralisme ; et au siècle de la Révolution française correspond, de l'autre côté de la Manche, le siècle de la révolution industrielle ; à la philosophie juridique et spiritualiste des droits de l'homme, la philosophie utilitaire de l'identité des intérêts » (Halévy, 1901-1904, vol. 1, p. 6). Le désintéret pour l'œuvre de Bentham s'expliquerait alors pour des raisons de tradition nationale.

## BIBLIOGRAPHIE

- Blamires Cyprian (2009), "Bentham, Dumont et le Panoptique", in E. de Champs et J.-P. Cléro, *Bentham et la France: fortune et infortunes de l'utilitarisme*, Oxford : Voltaire Foundation, pp. 97-110.
- De Champs Emmanuelle (2008), *'La déontologie politique' ou la pensée constitutionnelle de Jeremy Bentham*, Genève-Paris, Librairie Droz.
- Dumont Etienne (1797), "Lettre aux Rédacteurs de la Bibliothèque Britannique sur les ouvrages de Bentham", *Bibliothèque Britannique*, tome 5, vol. 5, n° 1, mai, pp. 155-64.
- Dumont Etienne (1819), "Economie politique : Sur la liberté des marché et le prix des denrées par Etienne Dumont", *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres, et Arts*, tome 4, pp. 145-162.
- Escamilla, Manuel (2009), « Bentham en Espagne, via la Suisse et la France », in E. de Champs et J.-P. Cléro, *Bentham et la France: fortune et infortunes de l'utilitarisme*, Oxford : Voltaire Foundation, pp. 143-150.
- Forget, Evelyn (2010), "'At Best an Echo': Eighteenth and Nineteenth-Century Translation Strategies in the History of Economics", *History of Political Economy*, 42(4), pp. 653-677.
- Guidi, Marco (2010), « Le *Manuel d'économie politique* de Jeremy Bentham au prisme de la traduction d'Etienne Dumont et des relectures de James Mill et de John Stuart Mill », *Revue d'études benthamiennes*, vol.7. Disponible online (consulté le 22/09/2013: <http://etudes-benthamiennes.revues.org/205#ftn3>).
- Halévy Elie (1901-1904), *La formation du radicalisme philosophique*, Paris, PUF, 3 vol.
- Rosen, Fred. (2009), « 'You have set me a strutting, my Dear Dumont' : la dette de Bentham à l'égard de Dumont », in E. de Champs et J.-P. Cléro, *Bentham et la France: fortune et infortunes de l'utilitarisme*, Oxford : Voltaire Foundation, pp. 85-96.
- Selth, Jefferson P. (1997), *Firm Heart and Capacious Mind ; the life and friends of Etienne Dumont*, Lanham.

Sigot, Nathalie (1993), « *Be Quiet* mais modérément : le rôle de l'Etat dans la pensée économique de J. Bentham », *Revue Economique*, vol. 44, n° 1, janvier, pp. 23-49.

Sigot, Nathalie (2001), *Bentham et l'économie : une histoire d'utilité*, Paris : Economica.

Sigot, Nathalie (2009), « Editer les œuvres économiques (1787-1801) de Bentham: Questions de frontière et de méthode », *Cahiers d'économie politique*, n° 57.

Zagar, Janko (1958), *Bentham et la France*. Thèse pour le doctorat d'Université, présenté à la faculté des lettres de l'Université de Paris

## ANNEXE 1

Les traductions en français des 3 principaux ouvrages d'économie de Bentham.

1) Le **Manuel d'économie politique** a été édité par Etienne Dumont en 1811 dans sa *Théorie des peines et des récompenses* (Paris : Bossanges). La *Théorie des peines et des récompenses* connaît une deuxième édition en 1818 et une troisième en 1825.

Les *Oeuvres* de J. Bentham, éditées par Et. Dumont en 1829-30 en 3 volumes (Bruxelles : Hauman) regroupent un grand nombre d'ouvrages publiés précédemment en français, dont le *Manuel d'économie politique* (dans le vol. 2). Sa seconde édition date de 1840 (le *Manuel d'économie politique* se trouve en pages. 3-108), et est suivi par des notes de l'éditeur.

Récemment, en 1969, une réimpression des *Œuvres* a été réalisée (Aalen : Scientia-Verlag), mais elle n'est plus disponible.

Depuis 1840, une édition très partielle du *Manuel d'économie* a été réalisée par S. Raffalovich en 1888, dans les *Principes de législation et d'économie politique* (Paris : Guillaumin & Cie, 1888, pp. 117-149). Dans cette édition, seuls des extraits des chapitres I, II, III, V, VII, VIII et XIV sont donnés.

Bien qu'initialement publié en français, le *Manuel* n'a jamais donné lieu à une édition séparée, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays. Il a en effet été traduit séparément,

- en 1851 en hollandais : *Handboekje der Staatshuishoudkunde getrokken mit de Geschriften von Jer. B. Naar het Franshc met korte Aant von B.W. A. E. Sloet.*

- en 1854 en italien : *Manuale d'Economia politica compilado ed annotato da Stefano Dumont* (tr. F. Ferrara). Torino : Pomba, Biblioteca dell'Economista, Serie 1, vol. 5. L'ouvrage a été réédité en 1873.

- en 1874 en espagnol : *Manual de economia politica de Jeremias Bentham, traducida, comentada y adicionada por A. de la Pena y Ramirez*, Mexico : Imp. de J. Rivera, 195 p.

2) La **Défense de l'usure**, initialement été publié en anglais en 1787, a été traduit en français plusieurs fois :

- en 1790, date où deux traductions françaises sont réalisées : *Lettres sur la Liberté du Taux de l'Intérêt de l'Argent par Jérémie Bentham, traduites de l'Anglais par E. Delessert.* Paris : Grégoire, 69 p. et *Apologie de l'Usure, rédigée en Forme de lettres, Adressées à un Ami ... traduit de l'Anglois de Jérémie Bentham.* Paris : Lejay (dont le traducteur pourrait être Clavière, selon Stark, 1952 : 29 n.3)

- en 1817, date à laquelle Dumont fait paraître un très bref résumé des positions de Bentham sur l'usure dans la *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts. Littérature*, (vol. 5, pp. 3-11) : 'Defense of Usury. Défense de l'usure : exposé des inconvénients résultant des lois qui limitent le taux de l'intérêt dans les conventions pécuniaires, par Mr Jér. Bentham',

- en 1828 : *Défense de l'usure, lettres sur les inconvénients des lois qui fixent le taux de l'intérêt de l'argent, par Jérémie Bentham, traduit de l'anglais sur la 4e éd., suivi d'un mémoire sur les prêts d'argent par Turgot et précédé d'une introduction contenant une dissertation sur le prêt à intérêt* (tr. Saint-Amant Bazard). Paris : Mahler et Cie. M. Guidi (2010, n.4) signale que c'est cette édition qui a servi de base à la traduction espagnole paru en 1828 (*Defensa de la usura, ó Cartas sobre los inconvenientes de las leyes que fijan la tasa del interes del dinero, par Jeremias Bentham, con una memoria sobre los prestamos de dinero por Turgot*, traducidas del francés por Don J. E).

- en 1840, l'édition de 1828 est reprise sous un titre différent, mais sans modification du texte : *Defense de l'usure. Extraits des manuscrits de Jeremie Bentham, par Et. Dumont* (Bruxelles : Société Belge de Librairie, Hauman et Cie). La *Defense de l'usure* est reproduite pp. 35-150, suivie par le mémoire de Turgot (pp. 153-225).

Enfin, en 1848, l'ouvrage est reproduit (dans sa version de 1828 et avec l'introduction qu'avait alors réalisé le traducteur, Saint-Amant Bazard) dans la collection des principaux économistes (*Défense de l'usure ou Lettres sur les inconvénients des lois qui fixent le taux de l'intérêt de l'argent précédées d'une introduction sur le prêt à intérêt*, tome XV, Paris).

Depuis, alors que des fréquentes rééditions de ce texte étaient réalisées en anglais<sup>6</sup>, aucune n'est apparue en France, si ce n'est un court extrait de la lettre 13 adressée à Adam Smith, publié par C. Audard, dans son *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme* paru en 1999 (I : 315-9).

3) Enfin, le troisième ouvrage économique traduit en français concerne la question des pauvres : c'est A. Duquesnoy qui édite, en 1802, *l'Esquisse d'un ouvrage en faveur des pauvres, adressée à l'éditeur des « Annales d'Agriculture » par Jeremy Bentham* (Paris, Agasse, an X, 417 p.). Le texte n'a depuis jamais été de nouveau publié.

---

<sup>6</sup> La première édition (1787) a été rééditée chez Routledge en 1992 puis en 1998 tandis que la troisième édition (1816) paraissait chez Pickering & Chatto (in F.H. Capie, ed., *History of Banking*, vol. II : 221-328).